



*Trait d'Union*

Trait  
**GROUPEMENT VETERANS HAINAUT - NAMUR**

*Trait d'Union spécial du 15 Avril 2026*

## Soumission aux phases finales

*Prolongation du délai de rentrée  
des soumissions au 30 Avril 2026*

**Tout club peut soumissionner pour l'organisation des journées des 22 et 29 mai 2026.**

**Pour soumissionner, les équipes candidates doivent :**

**a) Mettre à la disposition du G.F.V. des installations agréées par l'U.R.B.S.F.A. et disposant d'un confort minimum (4 vestiaires pour les équipes).**

**Les installations avec terrain synthétique sont acceptées.**

**b) Fournir une boisson gratuite aux joueurs et aux arbitres à la mi-temps, ainsi que la petite restauration habituelle à l'issue d'une des rencontres (joueurs, arbitres et comité du G.F.V.)**

**c) Participer aux frais d'arbitrage, somme forfaitaire, divisée par 5 (les quatre 1/2 finalistes + le club soumissionnaire) pour les rencontres du 22 et par 3 pour les rencontres du 29 mai 2026.**

- d) **En cas d'absence d'une équipe à une de ces journées**, cette équipe sera contrainte de dédommager le club organisateur en lui restituant 1/6 de la soumission, augmenté de 1/5 ou 1/3 des frais d'arbitrage plus une amende administrative de 75 € (forfait) à verser au G.F.V. **Le club soumissionnaire a la faculté d'organiser des tombolas, vente de restauration, etc. à son profit.**
- e) **Il disposera d'un micro extérieur obligatoire pour animer les 2 journées** (musique et présentation des équipes), ainsi que les éventuelles A.G. qui auront lieu dans ses installations. Il fournira les ballons nécessaires.
- f) **Le club soumissionnaire a la faculté d'organiser des tombolas, vente de restauration, etc. à son profit.**
- g) Le C.A. décidera du lieu des deux assemblées générales, de juin et d'août 2026 en fonction du montant de l'adjudication et du respect du contrat.
- h) **La base minimale des soumissions est de 300 € pour l'ensemble des journées** (22 et 29 mai 2026).

**Les soumissions doivent parvenir par écrit à M. CAPELLE Claude, 5, rue de Gesves, 5340 Gesves et ce, au plus tard pour le 30/04/2026.**

**ATTENTION POUR ETRE VALABLE, le courrier proposant une soumission doit être mis dans une enveloppe fermée avec la mention "Soumission 2025- 2026".**

**Cette enveloppe doit ensuite être placée dans une autre enveloppe fermée et envoyée à l'adresse ci-dessus.**

- i) **Un contrat d'organisation établi en double exemplaires et reprenant les conditions ci-dessus sera signé** entre le responsable du club soumissionnaire et le G.F.V.

**Bien à vous.**

**Pierluigi Guerriero**

*Guerriero Pieluigi*  
*Coordinateur Secrétariat G.F.V.H.N.*  
*Rue des Amuges, 71 A6240*  
*FARCIENNES*  
*Gsm : 0474/50.15.37*  
*Mail : guerrieropl6@gmail.com*